

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN

30 mars 2020

**À tous les employés – UG et US**

Bonjour,

Aujourd’hui a eu lieu une autre réunion entre la Société des casinos du Québec et les syndicats des 4 casinos. Voici les grandes lignes :

1- Les salaires continuent d’être maintenus en attendant la réouverture des casinos. Les modalités annoncées la semaine passée (voir le tract précédent) sont les mêmes.

2- L’employeur n’affichera pas finalement une *info-paie*, tel qu’il l’avait annoncé. Cependant, pour toutes questions liées à leur dossier personnel, les employés sont toujours priés d’écrire à <InfoCOVID19@loto-quebec.com> (nous vous conseillons encore une fois de mettre en copie conforme le courriel du syndicat – [sescq.unitegenerale@videotron.ca](mailto:sescq.unitegenerale@videotron.ca) ).

3- L’employeur a déjà répondu à environ 20% des questions que les employés lui ont fait parvenir par rapport à leur dossier. D’ici une semaine, tous les types de questions devraient avoir été traités (exemples : calcul de la moyenne d’heures; dossier de CNESST; congé sans solde; congé parental; etc.).

4- Nous vous rappelons que la prochaine paie impactée par les nouvelles dispositions sera celle du 9 avril. Il est important de la vérifier et de soumettre vos questions au besoin. Prenez note qu’il ne sera possible de la consulter qu’à partir de la semaine du 6 avril.

5- L’employeur a assigné une personne responsable pour faire le lien avec les employés en arrêt de travail pour maladie et qui devaient embarquer normalement sur les assurances.

6- Sur un autre sujet, le régime de retraite se porte bien malgré le contexte.

Une autre rencontre locale aura lieu cette semaine (entre notre syndicat et la direction du Casino), afin de discuter plus en détails de toutes ces problématiques.

**Vos comités exécutifs** – unités générale et sécurité